



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 février 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-02-48 / AUTORISATION D'EMBAUCHE COORDONNATRICE CAMP D'ÉTÉ 2026**

CONSIDÉRANT QUE le poste de Coordonnateur Activités Loisirs et Vie Communautaire est vacant

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu de procéder à l'embauche d'un ou une Coordonnatrice Camp d'ETE 2026 en vue de faciliter la conduite des activités relatives au camp de jour de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Alain Demers et résolu,

- **QUE** l'offre d'emploi pour le poste de Coordonnatrice Camp d'été 2026 soit préparée et publiée tant sur le site web de la municipalité et page Facebook mais aussi sur des sites spécialisés en ressources humaines.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 février 2026**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière